

Communiqué de presse

Politique climatique : La Fedil plaide en faveur d'un accord international contraignant

A une semaine du sommet climatique à Copenhague et en vue des travaux d'élaboration du prochain plan d'action national de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les responsables de la Fedil ont procédé à une analyse sommaire des multiples opportunités et enjeux de la politique climatique et ont formulé leurs revendications en la matière.

Le président de la Fedil, Robert Dennewald a souligné que la Fedil plaide en faveur d'un accord international permettant une mise à niveau des acteurs économiques européens avec leurs principaux concurrents étrangers. De plus, le président de la Fedil s'est exprimé en faveur d'un cadre qui doit prévoir un minimum de flexibilité dans la mise en place des dispositifs. « En cas d'un échec des négociations en vue d'un accord international contraignant, la Fedil demande le maintien des objectifs post-Kyoto de l'UE, déjà fixés en décembre 2008 et des mesures de sauvegarde pour nos industries intensives en énergie », a expliqué Robert Dennewald.

Concernant le plan d'action national, le secrétaire général de la Fedil, René Winkin a déclaré que ce plan devrait constituer un mélange d'actions domestiques et d'actions de coopération internationale dans un souci d'optimisation et d'efficacité. Et de continuer : « Les actions tant domestiques qu'internationales devront avoir un maximum de retombées économiques pour permettre ainsi une relance et une modernisation de l'économie. »

Le secrétaire général de la Fedil a expliqué que l'efficacité des mesures envisagées est d'autant plus importante que la situation des finances publiques n'est guère réjouissante. « Les décideurs politiques doivent être conscients des conséquences économiques et sociales au cas où le progrès technologique ne suit pas la cadence et l'intensité des objectifs de réduction » a-t-il averti, en concluant « Il est important de mener une politique climatique avec l'industrie et pas contre l'industrie ! »

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009